

La photographie des situations scolaires des élèves entrés dans le premier degré commun dévoile qu'environ six élèves sur dix fréquentent une troisième année de transition après 2 ans (t+2) et quatre élèves sur dix fréquentent une cinquième année de transition après quatre ans (t+4). Quatre ans après l'entrée dans le premier degré différencié, près d'un élève sur cinq ne fréquente plus l'enseignement secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Cet indicateur présente les situations scolaires de quatre cohortes d'élèves entrés dans le premier degré commun et différencié de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice<sup>1</sup>. La première cohorte rassemble 42 550 élèves entrés en 1A<sup>2</sup> en 2006-2007 (cohorte 1) et la deuxième cohorte comprend 43 827 élèves entrés en 1C en 2009-2010 (cohorte 2). La troisième cohorte rassemble 4 273 élèves entrés en 1B en 2006-2007 (cohorte 3) et la quatrième cohorte comprend 4 364 élèves entrés en 1D en 2009-2010 (cohorte 4). Pour chaque cohorte, on analyse les situations scolaires des élèves deux ans (t+2) et quatre ans (t+4) après leur entrée dans le premier degré<sup>3</sup>.

Le choix de ces deux périodes scolaires se base sur la suppression de la deuxième année professionnelle qui a eu lieu entre celles-ci, à savoir en 2009-2010<sup>4</sup>. La comparaison de ces cohortes montre des situations relativement différentes.

Ces cohortes rassemblent uniquement les élèves inscrits l'année scolaire précédente dans l'enseignement primaire ordinaire ou spécialisé. Sont présentées dans les graphiques les situations pour lesquelles au moins 1 % de la cohorte est concernée. Les deuxième et troisième degrés sont déclinés selon les sections de transition et de qualification. La première section comprend la forme générale et la forme technique ou artistique de transition (trans.). La deuxième section comprend la forme professionnelle et la forme technique ou artistique de qualification (qual.). La catégorie « Sortie » correspond aux élèves qui ne figurent plus dans la base de données des effectifs de l'enseignement secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles<sup>5</sup>.

#### Situations scolaires de deux cohortes d'élèves entrés en 1<sup>re</sup> année du degré commun en 2006-2007 (42 558 élèves) et en 2009-2010 (43 827 élèves) deux ans (t+2) et quatre ans (t+4) plus tard (fig. 16.1)

Identifications, après deux puis quatre années scolaires (t+2 et t+4), l'année d'étude dans laquelle se trouvent les élèves entrés dans le premier degré commun en 2006-2007 (1A) et en 2009-2010 (1C).

Après deux années scolaires (t+2), environ 60 % des élèves de chaque cohorte entament une troisième année de transition.

Les tendances diffèrent entre les deux cohortes en deuxième année du premier degré commun et en troisième année de qualification. En effet, ils sont 17 % de la cohorte 1 à suivre une deuxième année du degré commun (2C) contre 25 % des élèves de la cohorte 2. Les élèves entrés en 2009-2010 sont donc proportionnellement plus nombreux que les élèves entrés en 2006-2007 à recommencer une année au sein du premier degré commun. La suppression de

la deuxième année professionnelle aurait engendré ces différences de parcours. Aussi, 21 % de la cohorte 1 suivent une troisième année de qualification contre 13 % de la cohorte 2.

Après quatre années scolaires (t+4), les variations entre les deux cohortes se marquent moins. Pour chacune des deux cohortes, un élève sur deux effectue son parcours scolaire sans redoubler. Environ 37 % des élèves de chacune des cohortes fréquentent une cinquième année de transition et environ 15 % de la cohorte 1 et 12 % de la cohorte 2 suivent une cinquième année de qualification.

Par ailleurs, ce graphique montre qu'ils sont environ 40 % à être en retard scolaire.

Au terme des 5 années observées, les sorties représentent 5 % des élèves, soit 1 élève sur 20.

#### Situations scolaires de deux cohortes d'élèves entrés en 1<sup>re</sup> année du degré différencié en 2006-2007 (4 273 élèves) et en 2009-2010 (4 364 élèves) deux ans (t+2) et quatre ans (t+4) plus tard (fig. 16.2)

Voyons où se trouvent les élèves entrés dans le premier degré différencié en 2006-2007 et 2009-2010, deux ans (t+2) et quatre ans après (t+4).

Après deux années (t+2), les élèves entrés en 2009-2010 sont proportionnellement près de trois fois plus nombreux à fréquenter le degré commun que les élèves entrés en 2006-2007, leur permettant ainsi de renforcer leurs compétences visées à la fin de la troisième étape du continuum pédagogique. Une hypothèse est que la suppression de la deuxième année professionnelle gonfle les parcours des élèves au sein du premier degré commun.

Cette situation semble également se répercuter sur la fréquentation de la troisième année de qualification : 75 % de la cohorte 3 sont en troisième qualification contre 55 % de la cohorte 4.

Après quatre ans (t+4), 23 % de la cohorte 3 et 26 % de la cohorte 4 fréquentent une quatrième année de qualification.

Ce graphique montre qu'une très grande majorité des élèves entrés dans le premier degré différencié poursuivent leur scolarité uniquement dans la section de qualification, sans jamais être réorientés vers la section de transition.

Une part importante des élèves de chacune des deux cohortes s'inscrit dans l'enseignement en alternance.

Au terme des cinq années observées, les sorties concernent environ un élève sur cinq.

1 Les données statistiques incluent les effectifs de 1AC (ou 1S) dans ceux de 1<sup>re</sup> année secondaire et les effectifs de 2CC (ou 2S) dans ceux de 2<sup>e</sup> année secondaire et considèrent donc les élèves de 1AC (1S) et 2CC (2S) comme redoublants.

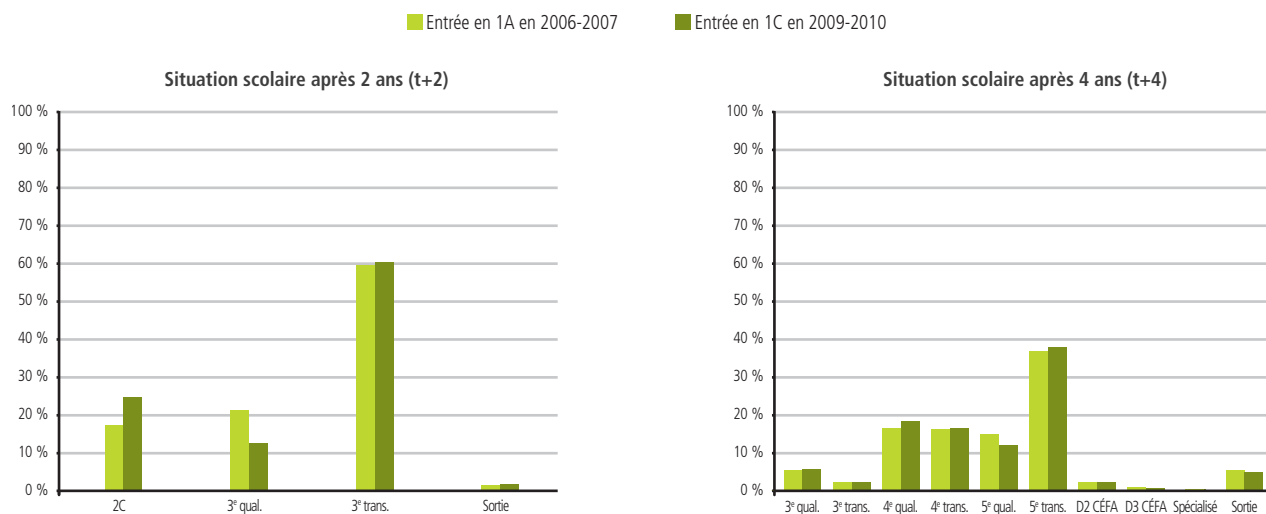
2 La 1A, ancienne appellation de la 1C actuelle, sera nommée dans cet indicateur « 1C ».

3 Pour la cohorte 1 : t = 2006-2007, t+2 = 2008-2009, t+4 = 2010-2011. Pour la cohorte 2 : t (entrée) = 2009-2010, t+2 = 2011-2012, t+4 = 2013-2014.

4 Décret du 30-06-2006 (modifié le 11-04-2014) relatif à l'organisation pédagogique du premier degré de l'enseignement secondaire.

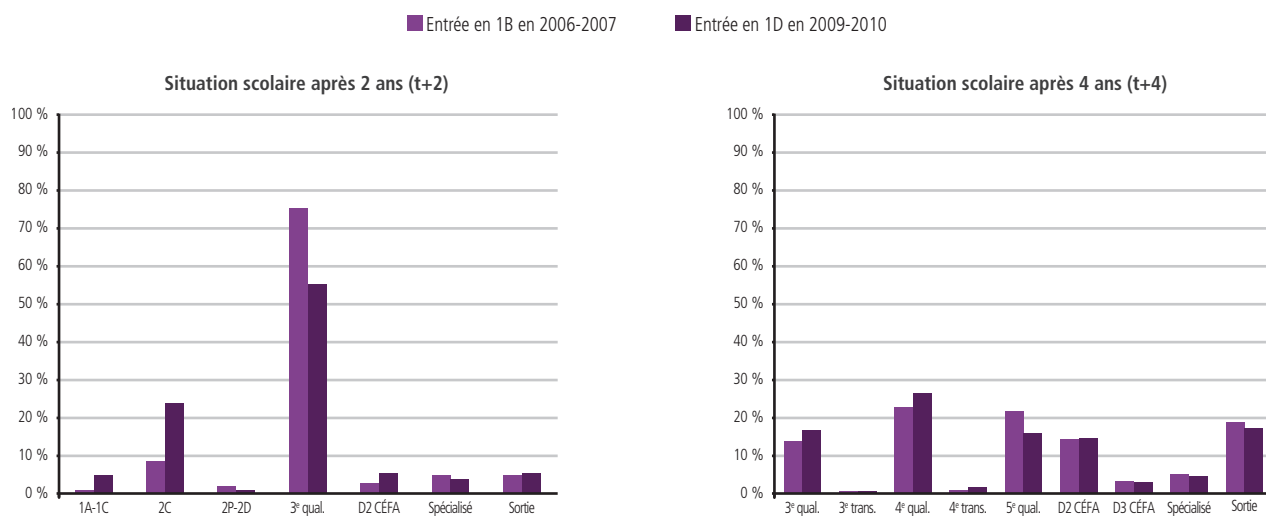
5 Les sorties peuvent être dues à différentes raisons telles que, notamment, le décrochage scolaire mais aussi le décès, le déménagement à l'étranger, l'inscription en dehors de l'enseignement secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans l'enseignement supérieur de promotion sociale.

16.1 Situations scolaires de deux cohortes d'élèves entrés en 1<sup>re</sup> année du degré commun en 2006-2007 (42 550 élèves) et en 2009-2010 (43 827 élèves) deux ans (t+2) et quatre ans (t+4) plus tard



Deux ans après leur entrée en 1<sup>re</sup> commune, environ 60 % des élèves de chaque cohorte entament une 3<sup>e</sup> année de transition. Deux ans plus tard (t+4), ils sont un peu moins de 40 % à fréquenter une 5<sup>e</sup> année transition.

16.2 Situations scolaires de deux cohortes d'élèves entrés en 1<sup>re</sup> année du degré différencié en 2006-2007 (4 273 élèves) et en 2009-2010 (4 364 élèves) deux ans (t+2) et quatre ans (t+4) plus tard



Deux ans après leur entrée en 1<sup>re</sup> année du degré différencié, 9 % des élèves de la première cohorte suivent une 2<sup>e</sup> année commune contre 24 % des élèves de la seconde cohorte. Deux ans plus tard (t+4), ils sont 23 % et 26 % à fréquenter une quatrième année de qualification. Quatre ans après leur entrée en 1<sup>re</sup> différenciée, environ un élève sur cinq ne fréquente plus l'enseignement secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.